

VRAI/FAUX

Les antibiotiques permettent de faire baisser la fièvre.

Vrai et faux. Ils agissent sur sa cause (l'infection), mais pour faire baisser la fièvre, il faut aussi prendre des antipyrétiques (paracétamol ou éventuellement aspirine).

Dès que l'on se sent mieux, on peut les arrêter.

Faux. Raccourcir la durée d'un traitement fait courir le risque d'une rechute. La rallonger, par précaution, est tout aussi inutile et augmente le risque de résistance des bactéries.

La plupart des rhino-pharyngites guérissent sans antibiotiques.

Vrai. Comme la majorité des angines et des bronchites, elles ont pour origine l'infection par un virus, contre lequel aucun antibiotique n'est efficace.

Les antibiotiques permettent d'être plus rapidement sur pied en cas de grippe.

Faux. La grippe est une infection liée à un virus. Les antibiotiques ne sont utiles qu'en cas de surinfection bactérienne.

Il n'existe pas de génériques pour les antibiotiques.

Faux. Et ils coûtent au minimum 30 % moins cher !

Un test permet de savoir en 10 minutes si une angine nécessite des antibiotiques ou pas.

Vrai. C'est le Test de diagnostic rapide des angines (TDR). Il permet au médecin de savoir avec certitude si une angine est d'origine virale, ou bactérienne.

Avec la Mutualité Française, la santé avance !

Premier mouvement social du pays, La Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France qui protègent plus de 38 millions de personnes. Depuis toujours, elle se bat pour élever le niveau de protection sociale et améliorer la santé de la population.

Des mutuelles solidaires

Face aux aléas de la vie, ces « vraies » mutuelles développent la **solidarité, l'entraide et la prévoyance** en réponse aux besoins de leurs adhérents et de leur famille. **Ce sont des sociétés de personnes (et non de capitaux) à but non lucratif, dont les adhérents élisent les responsables.** De plus, la Mutualité Française défend le droit à l'accès aux soins de qualité pour tous. C'est pourquoi les mutuelles ne pratiquent ni sélection ni discrimination pour y adhérer.

Écoute, Qualité, Innovation, Solidarité : 2 000 services mutualistes de soins et d'accompagnement s'engagent pour votre santé

Acteurs essentiels dans le domaine de la santé, les mutuelles de la Mutualité Française assurent à leurs adhérents des prestations de qualité, au meilleur coût. Elles gèrent près de 2 000 services mutualistes de soins et d'accompagnement répartis dans toute la France. Forte du premier réseau sanitaire et social du pays, qui rassemble cliniques, centres de santé, centres dentaires, d'optique, d'audition, pharmacies, établissements pour personnes âgées et handicapées, crèches... la Mutualité Française possède toute la légitimité et l'indépendance nécessaires à la diffusion de conseils santé.

Retrouvez les conseils santé de la Mutualité Française sur : www.mutualite.fr



Faites confiance à de vraies mutuelles



La Mutuelle Verte

78, cours Lafayette - BP 521 - 83041 TOULON Cedex 9
Tél : 04 94 18 50 50 - Fax : 04 94 22 02 07
www.mutuelleverte.com

Mieux connaître les antibiotiques



Découverts par hasard au début du **XX^e** siècle, les antibiotiques sont devenus indispensables pour traiter certaines infections. Mais ils ne sont aujourd'hui pas toujours bien utilisés. En France, un traitement antibiotique sur deux est inutile. Une surconsommation dangereuse.

→ Les antibiotiques soignent-ils toutes les infections ?

Utilisés à bon escient, les antibiotiques sauvent des vies et permettent de guérir de nombreuses infections, mais pas toutes ! En effet, les infections sont dues à des microbes. Il peut s'agir de bactéries, de virus (grippe, herpès...), de champignons (mycoses) ou de parasites (paludisme...). Les antibiotiques sont capables de **tuer ou de stopper la croissance des bactéries**. En revanche, ils n'ont **aucun effet sur les autres microbes**. Ils ne sont donc utiles que pour traiter une infection bactérienne. Ils ont quasiment **éradiqué la tuberculose, le choléra ou la syphilis** et sont toujours couramment utilisés contre certaines infections pulmonaires et angines, mais aussi otites, méningites, infections de la peau et infections urinaires.

→ Une consommation inadaptée

Les Français sont les plus gros consommateurs d'antibiotiques en Europe. **Les enfants de moins de 6 ans sont ceux qui en reçoivent le plus** : en moyenne quatre traitements antibiotiques par an, surtout en hiver.

Pourtant, deux tiers des rhino-pharyngites, angines et autres bronchites aiguës sont d'origine virale. Elles guérissent spontanément en quelques jours ! La campagne « Les antibiotiques, c'est pas automatique » a contribué à faire changer les comportements. **En un an, la consommation a baissé de 10 %**. C'est bien, mais encore insuffisant. On estime en effet que la moitié des traitements antibiotiques prescrits en France est inutile.

→ Des conséquences préoccupantes

Cette surconsommation est très coûteuse pour la collectivité. Elle est également à l'origine d'un phénomène croissant depuis une vingtaine d'années : **la résistance des bactéries aux traitements**. En effet, l'administration répétée des antibiotiques favorise la sélection de souches de bactéries devenues insensibles à leur action. Les infections bactériennes sont alors difficiles à traiter et peuvent devenir graves. Des germes résistants peuvent passer d'un individu à l'autre. Ils peuvent aussi transmettre leurs gènes de résistance à d'autres familles de bactéries, qui deviennent à leur tour résistantes. **Aujourd'hui, près de la moitié des pneumocoques sont déjà insensibles à la pénicilline**. En Angleterre, où la consommation d'antibiotiques est deux fois moins importante qu'en France, moins de 5 % des pneumocoques sont résistants !



→ Invertissons la tendance !

Ce phénomène de résistance est réversible. Pour le faire régresser, il faut changer nos comportements. Chacun peut agir. Il suffit de :

- ne pas insister pour que votre médecin prescrive, à vous ou à vos enfants, des antibiotiques quand il le juge inutile,
- **ne pas prolonger, ni raccourcir le traitement antibiotique prescrit**,
- respecter la dose prescrite, et le moment de la prise,
- **ne pas donner à votre enfant, ni prendre vous-même, un antibiotique sans avis médical**. Même si vous croyez reconnaître les symptômes !
- contacter votre médecin si le traitement antibiotique qu'il vous a prescrit n'améliore pas votre état.



POUR EN SAVOIR +

- www.ameli.fr Le site de l'Assurance maladie comporte de nombreuses pages sur les antibiotiques.
- www.antibiotiquespasautomatique.com Pour ses questions-réponses, très pratiques.
- www.antibiotiques-info.org Ce site francophone du Programme national d'information sur les antibiotiques (Canada) est clair et très complet.